

## **Résumé des résultats de l'enquête :** **«Can you earn a living wage in fashion in Italy?»**

### **Campagne Clean Clothes (CCC), 2014**

La Campagne Clean Clothes (CCC) a publié en 2014 une étude sur l'industrie vestimentaire et de la chaussure en Italie. Les résultats sont sans équivoque : dans ce pays aussi, la concurrence globale et la course aux bas prix exercent une pression sur les salaires, dégradent les conditions de travail et favorisent le développement du secteur informel.

### **Les régions de l'enquête**

La Campagne Clean Clothes (CCC) a enquêté dans trois régions : au nord, au centre et au sud de l'Italie, plus précisément en Vénétie, en Toscane et en Campanie.

#### **Riviera del Brenta / Vénétie**

##### **Région principale de production des chaussures pour femmes, entre autres**

- Environ 550 entreprises.
- Environ 10'000 à 11'000 employé-e-s, dont deux tiers sont des femmes ; environ 300 à 400 travailleurs et travailleuses à domicile.
- Environ 10% des employés déclarés sont issus de la migration et sont principalement originaire du Maroc, du Bangladesh, de Roumanie ; environ 10% des employés non déclarés sont originaires de Chine et travaillent principalement pour les 150 à 200 sous-traitants dirigés par des gestionnaires chinois.
- 90% de la production est exportée en Suisse, en Allemagne ou en France (une petite partie également en Russie et en Chine).
- Dans les années 1990, plusieurs marques de luxe ont délocalisé leur production dans cette région, afin de profiter d'un niveau de salaires bas pour l'Italie, dont Louis Vuitton, Giorgio Armani, Prada et Dior.

#### **Toscane**

##### **Régions de Prato et d'Empoli pour l'habillement, ainsi que Valdinievole, Valdarno et Santa Croce pour la maroquinerie**

- Environ 27'000 entreprises.
- Environ 150'000 employé-e-s.
- Environ 80% des usines de vêtements sont dirigées par des gestionnaires chinois – la production d'habits a augmenté au cours des 20 dernières années.
- La maroquinerie (sacs, porte-monnaie, ceintures, chaussures moyen de gamme jusqu'au segment du luxe) a été multipliée par trois au cours des dix dernières années, projetant cette région dans les principaux lieux de production au monde pour ce segment.

- La région voisine est spécialisée dans la tannerie – elle emploie de nombreux employés et employées issus de la migration, en grande partie du Sénégal.
- Des marques de luxe telles que Gucci, Ferragamo, Prada, Fendi, Louis Vuitton, Chanel, Dior et Céline, font produire dans cette région.

## **Campanie**

- 7'500 entreprises (industrie de la mode), dont environ 60% dans la province de Naples.
- Les entreprises travaillent essentiellement pour le marché local et comme sous-traitants d'entreprises du nord et du centre de l'Italie, ainsi que pour l'exportation. La région s'est spécialisée dans les produits de haute qualité, par exemple les costumes pour homme, ainsi que les sacs à main et les gants.
- On y compte de nombreuses PME et très petites entreprises, déclarées ou non.
- Des entreprises de luxe comme Ferragamo, Sergio Rossi, Louis Vuitton et Melluso font produire des articles de maroquinerie dans cette région.
- Les contrefaçons sont fréquentes dans cette région, ce qui donne des indices sur le problème sous-jacent du travail et de la production non déclarés.

## **Les conditions de travail dans les différentes régions de l'enquête**

### **Contrats de travail**

- Les embauches par le biais d'agences de placement ont augmentées.
- En Toscane et en Campanie, il est fréquent que les travailleurs et travailleuses n'aient pas été déclarés correctement. Par exemple, on déclare un contrat de travail à temps-partiel au lieu d'un temps plein, ou on annonce que des employés ont été congédiés, alors qu'on fait encore appel à eux en tant que main d'œuvre temporaire pour les périodes très chargées.

### **Salaire**

Evaluation générale:

- Il n'existe pas de salaire minimal légal – le montant du salaire est déterminé après négociations des partenaires sociaux. Pour le secteur textile, il existe une convention collective de travail au niveau national, ainsi que des accords entre les employeurs et le syndicat respectif, en fonction du lieu de travail. De tels accords dépendent du degré d'organisation des syndicats – ils ne doivent pas obligatoirement être conclus.
- Pour 2015, la convention collective de travail établit quatre classes salariales :
  - Ateliers de l'industrie vestimentaire : 1'479 - 1'714 euros (salaire brut)
  - Ateliers de l'industrie de la chaussure : 1'478 – 1'627 euros (salaire brut)
  - Entreprises artisanales : 1'212 – 1'312 euros (salaire brut, 3 classes salariales)
- Une partie du personnel n'est pas rémunérée conformément au travail effectivement réalisé, mais placée dans une classe salariale inférieure, afin de diminuer les charges salariales. Par exemple, un employé a rapporté à la CCC qu'il avait été engagé durant cinq années en tant qu'apprenti.
- Dans l'ensemble, le pouvoir d'achat déjà faible des ouvriers et ouvrières dans l'industrie textile italienne a encore baissé au cours des dernières années.
- Le travail informel ou semi-formel est très répandu dans l'industrie textile italienne. Le maintien de conditions minimales d'existence est mis en péril par les rapports de travail incertains et le versement instable des salaires.

### **Salaires nets moyens, sur la base d'entretiens**

**Riviera del Brenta / Vénétie:**

- Entreprises artisanales : environ 1'000 euros

- Ateliers : environ 1'300 euros
- Apprentis : 730 euros max.
- Travailleurs à domicile : environ 850 euros
- Gestionnaires d'ateliers : 8'500 euros
- Dans l'industrie de la chaussure, les trois quarts des employés environ perçoivent un salaire entre 1'000 et 1'200 euros.

#### **Toscane:**

- Entreprises artisanales : environ 1'100 euros
- Ateliers : environ 1'200 euros
- Apprentis : environ 900 euros

#### **Campanie:**

- Entreprises artisanales : environ 900 euros
- Ateliers : environ 1'300 euros
- Employés du secteur informel auprès de sous-traitants : environ 700-800 euros, en devant régulièrement travailler plus de 8 heures par jour
- Les travailleurs et travailleuses sans contrat de travail sont rémunérés comme journaliers : dans le secteur de la chaussure, le salaire journalier se situe entre 30 et 40 euros (en fonction de la performance de production).

### **Estimation du salaire de subsistance (salaire vital)**

#### **- par les personnes interrogées**

Riviera del Brenta : 1'700 à 2'000 euros

Toscane : 1'400 euros

Campanie : pas d'estimation précise du salaire de subsistance dans cette région, mais la déclaration claire que le salaire actuel ne suffit pas.

#### **- Par l'office national de la statistique italien ISTAT**

Le salaire vital pour une famille de deux adultes et deux enfants a été estimé en 2012 à :

- 1'509 à 1'648 euros au Nord de l'Italie
- 1'417 à 1'566 euros pour l'Italie centrale
- 1'190 à 1'275 euros au Sud de l'Italie

### **Comment survivre au quotidien avec des salaires aussi bas ?**

Les stratégies suivantes ont été cités :

- Heures supplémentaires
- Soutien de la famille élargie
- Demande d'acomptes aux assurances sociales
- Renonciation à l'épargne pour les dépenses imprévues
- Renonciation aux dépenses pour les vacances, la culture ou les loisirs
- Renonciations aux soins médicaux

### **Horaires de travail**

- Les horaires de travail standard sont : 8h – 17h (ou 17h30 en cas de pause de midi)
- Les horaires de travail variables sont autorisés, c'est-à-dire davantage de travail durant la haute saison, puis compensation durant la basse saison.
- Les journées de travail dépassent souvent le temps de travail réglementaire ou des équipes supplémentaires sont introduites durant le week-end, sans taux correct de majoration des heures supplémentaires.

## **Santé**

- Chez les nombreux travailleurs et travailleuses employés dans l'industrie depuis deux décennies, des effets sur la santé sont apparus : allergie à la colle ou à la poussière, usure des articulations (par exemple syndrome du canal carpien) en raison du travail répétitif et de la surcharge mécanique.

## **Engagement syndical**

- Dans les trois régions de l'enquête, le degré de syndicalisation est extrêmement faible (entre 10 et 15% dans la Riviera del Brenta par exemple). Prada est l'entreprise la plus citée dans le contexte de l'entrave au travail syndical.

## **Travail des enfants**

- Le travail des enfants apparaît encore aujourd'hui, essentiellement dans les entreprises familiales.
- De nombreux travailleurs et travailleuses proviennent de classes sociales inférieures. Ils n'ont souvent pas de diplôme de fin d'études supérieures et commencent à travailler très jeunes.